

**La condition de femmes : le cas de l'Italie d'après-guerre**  
**The Feminine Condition: the Case of Italy after the War**  
**La condición de las mujeres: el caso de Italia después de la guerra**

Laura BALBO et Marie P. MAY

Volume 6, numéro 1, mai 1974

Femme, travail, syndicalisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001017ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001017ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

BALBO, L. & MAY, M. P. (1974). La condition de femmes : le cas de l'Italie d'après-guerre. *Sociologie et sociétés*, 6(1), 127-144.  
<https://doi.org/10.7202/001017ar>

Résumé de l'article

L'Italie occupe une place particulière parmi les pays capitalistes de l'Occident à cause du taux très bas de participation des femmes au marché du travail officiel, tandis qu'elle est caractérisée par un taux élevé du travail féminin qui s'accomplit dans des conditions marginales, souvent illégales. Au cours des années 60, comme effet même du processus de développement économique et social du pays, le niveau des standards de vie s'est élevé, alors que les services publics restaient insuffisants et que le coût de la vie croissait sans cesse. La condition de la femme (pour la majorité des familles qui font partie de la couche "intermédiaire") s'est caractérisée de cette façon : sa présence à plein temps dans la famille comme organisatrice des ressources familiales s'est révélée nécessaire, et par conséquent sa présence sur le marché du travail a été subordonnée à cette exigence fondamentale : comme conséquence de la diminution des femmes au travail et de la privatisation croissante de leur sphère d'action, les femmes ont été et se sont exclues de toute forme de participation à la vie publique. Cet article avance l'hypothèse que la phase suivante, à partir des années 70, connaîtra des modalités profondément différentes de participation de la femme aussi bien au monde du travail qu'à la vie familiale, et dans l'expression de ses intérêts spécifiques.

---

# La condition des femmes : le cas de l'Italie d'après-guerre



LAURA BALBO et MARIE P. MAY

---

## INTRODUCTION

Nous nous proposons dans cet article : *a)* de décrire les caractéristiques des forces de travail féminines, de l'organisation de la famille et de la présence des femmes dans les groupes et les organisations qui en représentent les intérêts politiques, syndicaux, «féminins»; *b)* d'interpréter le cas italien en introduisant des éléments, même partiels et simplement indicatifs, d'analyse comparative avec d'autres pays de capitalisme avancé.

Ne pouvant développer une étude historique adéquate, nous analyserons surtout la phase actuelle; toutefois nous indiquons schématiquement quelques éléments pour identifier les principales phases de l'évolution du système économique et social italien, à partir de 1945 jusqu'à nos jours, significatives du point de vue de l'analyse de la condition féminine :

*De 1945 — début des années 50*

reconstruction et première phase de développement  
chômage de masse; haut pourcentage d'emploi dans l'agriculture  
bas niveau des salaires

*Fin des années 50 — début des années 60*

développement économique soutenu : le « miracle italien »  
concentration du développement dans les zones urbaines du Nord

plein emploi; exode massif de l'agriculture; migrations internes  
accroissement des salaires réels

*À partir de la récession 62-63 jusqu'à la fin des années 60*

récession économique et, ensuite, restructuration industrielle  
expulsion de main-d'œuvre féminine, des jeunes et des personnes âgées;  
accroissement du travail à domicile  
accroissement des salaires réels

*Début des années 70*

inversion probable de tendance : restructuration économique et accroissement de l'emploi  
stabilité ou diminution des salaires réels

L'analyse que nous présentons ici prend en considération les deux dernières phases indiquées, c'est-à-dire le cours des années 60 et le début des années 70, période pour laquelle évidemment les données sont seulement indicatives des tendances futures potentielles. Ajoutons encore que l'analyse s'intéresse en particulier aux conditions propres des zones développées du Nord de l'Italie<sup>1</sup>; les caractéristiques de l'Italie du Sud, ainsi que l'interprétation globale de l'évolution du pays dans les termes du dualisme qui en est caractéristique, ne sont pas étudiées ici.

## I. CARACTÉRISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

Le point de départ pour l'analyse du travail féminin est fourni par les données présentées dans les tableaux.

TABLEAU I

*Taux d'activité selon le sexe*

pays	hommes	femmes	pays	hommes	femmes
U.S.A. (71)	53,9	30,4	Allemagne (71)	58,7	30,2
Canada (69)	53,5	24,8	Norvège (69)	56,4	23,6
Japon (71)	61,7	37,6	Pays-Bas (60)	56,8	16,1
Autriche (70)	53,3	30,2	Suisse (70)	63,9	32,4
Belgique (71)	56,1	26,1	Suède (69)	60,0	37,8
Danemark (71)	59,6	37,8	Angleterre (70)	60,4	32,2
Finlande (70)	55,1	37,5	Italie (71)	54,1	19,2
France (72)	55,0	29,7			

SOURCES: B.I.T., *Annuaire des statistiques du travail 1972*, pour tous les pays considérés sauf pour l'Italie (I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Rome, 1972), le Canada et la Suède (O.C.D.E., *Bulletin statistique* dans : I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Rome, 1972).

1. L'analyse présentée dans cet article est basée sur l'utilisation de données statistiques nationales et sur les premiers résultats d'une recherche sociologique menée dans une zone industrialisée de l'Italie du Nord, voir L. Balbo, «Le condizioni strutturali della vita familiare», et M. P. May, «Mercato del lavoro femminile : espulsione o occupazione nascosta?», *Inchiesta*, 1973, n° 9, p. 10-37.

TABLEAU 2

*Composition percentuelle par sexe des forces de travail*

pays	hommes	femmes	pays	hommes	femmes
U.S.A.	62,7	37,3	Allemagne	63,7	36,3
Canada	67,8	32,2	Pays-Bas	76,2	23,8
Japon	60,6	39,4	Norvège	69,5	30,5
Autriche	61,3	38,7	Suède	61,3	38,7
Belgique	67,4	32,6	Angleterre	63,3	36,7
Danemark	61,6	38,4	Italie	73,1	26,9

Pour tous les pays considérés les données sont relatives à l'an 1969 sauf pour l'Italie (1971) et pour les Pays-Bas (1960).

SOURCES : O.C.D.E., *Bulletin statistique*, dans : I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Rome, 1972 pour tous les pays considérés, sauf pour l'Italie (I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Rome, 1972).

Un premier élément pour caractériser la situation italienne ressort de la considération que, des 15 pays occidentaux considérés (tableau 1), l'Italie et les Pays-Bas ont les taux d'activité féminine les plus bas : sept pays en effet ont des taux supérieurs à 30%, six des taux compris entre 20 et 30%, deux seulement inférieurs à 20%, justement l'Italie et les Pays-Bas. On doit ajouter en outre que le taux italien a baissé pour toute la durée des années 60 : de 24,9% en 1960, il descend à 20,8% en 1965 et à 19,2% en 1971<sup>2</sup>.

Un deuxième élément typique du cas italien est constitué par la différence extrêmement accentuée entre les taux d'activité masculine et les taux d'activité féminine. L'Italie est parmi les pays dans lesquels les taux aussi bien génériques (tableau 1), que par groupes d'âge (tableau 3), sont les plus éloignés des taux masculins correspondants : autrement dit, le marché du travail masculin présente des comportements qui ne se différencient pas de la situation modale tandis que le marché du travail féminin présente, comparé aux situations modales, une anomalie considérable.

Une mesure d'une telle particularité est donnée par la composition par sexes des forces de travail italiennes par rapport à celles des autres pays (tableau 2) : tandis que dans 13 des 15 pays industrialisés les femmes constituent entre 30 et 40% des forces de travail totales (c'est-à-dire en moyenne une travailleuse pour deux travailleurs masculins), en Italie ce pourcentage est 27,2% (c'est-à-dire un peu plus d'une travailleuse pour trois travailleurs masculins).

Le troisième point qu'il est important d'illustrer ici est la caractérisation non plus quantitative mais qualitative de la participation féminine aux forces de travail. Le tableau 4 rapporte les courbes relatives aux taux d'ac-

2. Les données, sauf dans le cas d'indication contraire, ont été tirées de : I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Roma, 1972, en ce qui concerne l'Italie, B.I.T., *Annuaire des statistiques du travail 1972*, pour les autres pays.

TABLEAU 3  
Taux d'activité par groupes d'âge (1965)

groupes d'âges (hommes)	Allemagne	Autriche	France	Norvège	Pays-Bas	Angleterre	Suède	Suisse	U.S.A.	Italie <sup>b</sup>
15-19	67,8	79,1	57,7	44,4	57,0	73,0	57,0	69,2	44,0 <sup>a</sup>	42,1
20-24	89,5	88,3	89,5	81,9	89,5	96,0	78,0	89,7	86,6	68,3
25-29	95,1	96,9	96,4	94,3	97,1	99,0	95,0	97,0	96,1	93,9
30-34	98,3	98,4	97,2	98,0	98,6	99,0	97,0	99,0		98,2
35-39	98,2	97,5	97,1	98,0	98,7	99,0	96,0	99,2	96,0	98,2
40-44	97,5	97,0	96,7	98,0	98,5	99,0	96,0	99,0		97,4
45-49	96,6	96,2	95,2	97,6	98,1	98,0	96,0	98,7	94,2	95,4
50-54	94,7	93,9	92,3	96,0	96,8	96,0	96,0	98,0		91,1
55-59	90,0	86,0	84,3	96,0	93,4	94,0	94,0	96,0	88,7	81,1
60-64	77,9	62,0	66,9	89,2	80,8	90,0	82,0	89,0	76,5	46,9
65-69	35,1		32,9	69,6	29,7	39,0	50,5	59,0	42,0	21,2
70-74	21,0	15,0	20,7	17,5	10,0	16,0	18,0	31,0	18,3	6,6
75-..	11,0		12,1							

groupes d'âges (femmes)	Allemagne	Autriche	France	Norvège	Pays-Bas	Angleterre	Suède	Suisse	U.S.A.	Italie <sup>b</sup>
15-19	66,0	73,9	44,1	38,4	60,0	73,0	49,0	63,0	29,1 <sup>a</sup>	31,5
20-24	71,1	75,1	61,5	46,5	55,2	60,0	66,0	63,5	49,8	43,1
25-29	50,5	58,9	45,1	26,1	22,5	40,0	53,0	35,0	38,4	33,9
30-34	44,2	54,9	39,7	20,1	15,3	38,0	49,0	26,0		30,2
35-39	45,4	55,2	39,8	20,1	15,5	44,5	59,0	26,0	45,8	29,4
40-44	46,7	53,1	41,5	22,0	16,0	50,5	58,0	27,3		31,3
45-49	44,3	50,9	44,3	22,2	17,1	51,0	58,0	28,6	50,5	29,9
50-54	40,8	47,2	44,3	26,9	16,5	49,8	57,0	29,8		25,9
55-59	34,3	38,0	41,0	27,5	13,8	43,3	47,0	29,2	46,6	17,7
60-64	22,3	17,0	31,3	22,9	9,0	23,8	30,0	24,5	33,7	10,3
65-69	11,9		15,8	17,8	4,2		14,5	16,5	17,1	5,0
70-74	7,1	7,1	8,4	3,0	1,5	6,2	3,0	7,0	5,8	1,2
75-...	2,8		4,5							

<sup>a</sup> 14-19 ans.

<sup>b</sup> Pour l'Italie, les données sont relatives à l'an 1971.

SOURCES : pour l'Italie : I.S.T.A.T., *Annuario di statistica del lavoro 1972*, Rome, 1972; pour tous les autres pays : O.C.D.E., *l'Évolution démographique de 1965 à 1980 en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, 1966.

tivité par groupes d'âge dans les pays à capitalisme avancé. Tandis que les courbes des taux d'activité masculine sont extrêmement simples et similaires pour tous les pays considérés — un maximum unique correspondant à 35-55 ans — les courbes des taux d'activité féminine sont plus complexes et plus diversifiées entre elles. Le modèle le plus diffusé présente : deux maximums — en correspondance avec les groupes d'âge dans lesquels la participation au marché du travail est plus élevée, c'est-à-dire le groupe des jeunes et des très jeunes (15-25 ans) et le groupe des femmes de plus de 35-40 ans; un minimum — en correspondance avec l'âge moyen auquel la plus grande partie des femmes se marient et ont des enfants<sup>3</sup>. Par rapport à ce modèle, l'Italie constitue une exception, même si elle est moins marquée que ce qu'on a vu pour le premier et le deuxième point. Après le premier maximum qui correspond aux plus jeunes années, la courbe ne présente aucune remontée significative, mais seulement une descente continue, plus ou moins accentuée selon les divers groupes d'âge.

Pour chercher à mieux cerner la spécificité du cas italien par rapport à la situation qui apparaît la plus fréquente dans les autres pays occidentaux, comparons-le maintenant avec une autre situation concrète, celle de la Grande-Bretagne : pays européen, de dimension moyenne, au « capitalisme avancé ». Le Royaume-Uni, en ce qui concerne le marché du travail féminin, représente bien, sans les extrémiser, les tendances communes à l'aire des pays considérés.

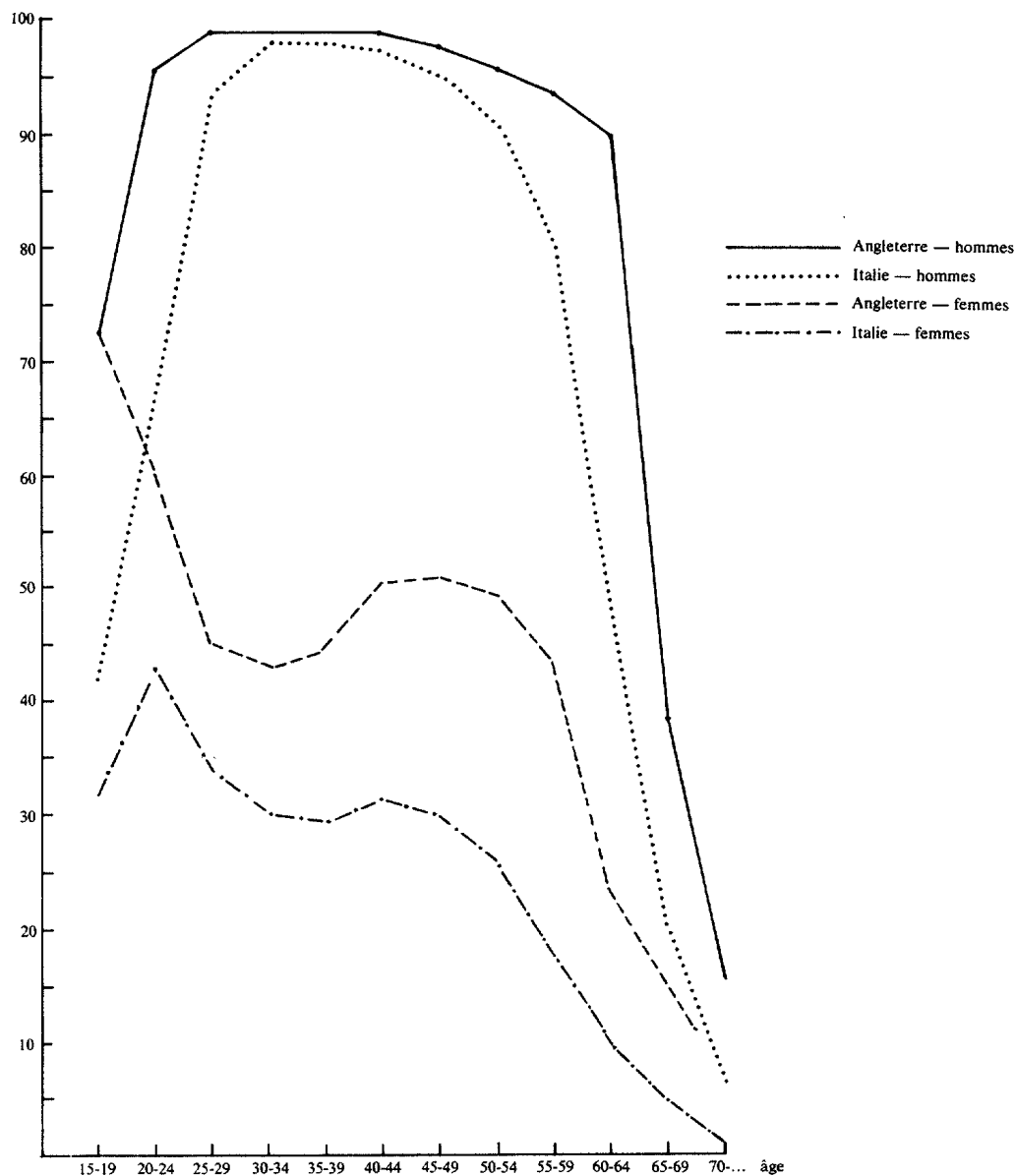
À l'aide des données indiquées sur les tableaux 3 et 4, le cheminement professionnel de la femme anglaise et celui de la femme italienne peuvent être ainsi décrits :

a) Les études terminées, les jeunes filles anglaises sont présentes sur le marché du travail ni plus ni moins que les garçons du même âge, si bien que le taux d'activité pour le groupe des 15-19 ans est considérablement élevé (73%) et pratiquement le même que celui des garçons. La période suivante, de 20 à 35 ans, au cours de laquelle se fait l'entrée sur le marché du travail de la part inactive restante de la population masculine, correspond, pour les femmes anglaises, à la période pendant laquelle elles se marient et ont des enfants d'âge préscolaire (en 1968, 29% des jeunes filles se sont mariées avant 19 ans et 85% avant 24 ans<sup>4</sup>) : il y a à ce moment-là une sortie massive des femmes du marché du travail, qui diminue de moitié le taux d'activité féminine (30-34 ans : 38%). À partir de 35 ans, c'est-à-dire quand la plupart des femmes ont des enfants d'âge scolaire et plus, on constate un retour considérable sur le marché du travail, si bien que le taux d'activité pour les femmes de 45 à 49 ans dépasse 50%, pour recommencer à baisser avec l'âge de la retraite.

3. Les chiffres de taux d'activité selon l'âge ont été tirés d'une publication de l'O.C.D.E. relative à l'année 1965 (O.C.D.E., *l'Évolution démographique de 1965 à 1980 en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, 1966); ce choix est lié au fait que tandis que dans cette étude sont examinés les groupes d'âge par tranches d'âge de cinq années, d'autres publications internationales plus récentes examinent malheureusement des groupes d'âge trop larges pour permettre une analyse exacte du phénomène de la sortie et de la rentrée successive des femmes dans le marché du travail (les annuaires du B.I.T. par exemple réunissent dans un seul groupe d'âge les femmes de 30 à 49 ans).

4. Central Statistical Office, *Social Trends*, 1970, n° 1. Les données relatives à d'autres pays confirment cette donnée : en 1968, 32% des Américaines se sont mariées avant 19 ans, 25% des Allemandes, 21% des Françaises (O.N.U., *Annuaire démographique 1970*, New York, 1971).

TABLEAU 4

*Taux d'activité par sexe et par groupes d'âge (Angleterre et Italie)*

SOURCES : pour l'Italie : I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche del lavoro 1972*, Rome, 1972 ; pour tous les autres pays : O.C.D.E., *l'Évolution démographique de 1965 à 1980 en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, 1966.

b) Si nous observons les taux d'activité selon l'âge en Italie, nous remarquons que tandis que la courbe du taux d'activité masculine suit de près la courbe anglaise, celle du taux d'activité féminine s'écarte considérablement de la courbe anglaise correspondante. Avant tout, la présence des femmes jeunes est très inférieure à celle des Anglaises du même âge ; le taux d'ac-



tivité de 15 à 19 ans est, dans le cas italien, très inférieur au taux anglais correspondant (31,5% contre 73%), et il est aussi inférieur au taux d'activité masculine italienne des mêmes âges (31,5% contre 42,1%). Le groupe qui présente le taux le plus élevé correspond à 20-24 ans (43,1%) après quoi la courbe descend plus ou moins rapidement, sans aucune remontée significative. À deux moments la diminution est particulièrement accentuée, à l'âge de la retraite et à la période de la naissance et de la présence de petits enfants; elle est en deçà du modèle anglais : en 1968, 11% seulement des Italiennes se sont mariées avant 19 ans et 59% avant 24 ans; en outre, la moitié des femmes qui ont eu leur premier enfant dans cette même année avaient au moins 25 ans, et un quart au moins 28 ans<sup>5</sup>.

En synthèse : en Angleterre pratiquement toutes les femmes jeunes entrent dans le marché du travail, une bonne partie de ces femmes arrêtent de travailler au mariage et à la naissance des enfants, pour reprendre ensuite quand les enfants sont grands. Le modèle italien est — au moins en apparence — plus linéaire que l'anglais : entrée limitée, quantitativement, des jeunes filles, à laquelle fait suite un exode continu des forces de travail féminines. Le problème se pose donc d'interpréter aussi bien le taux restreint d'activité féminine que le phénomène de l'absence du retour des femmes mariées.

Diverses hypothèses ont été avancées pour interpréter les modalités de la présence sur le marché du travail non seulement des femmes mais aussi de toutes ces parties de la population qui apparaissent « faibles » par rapport au noyau central de l'offre de travail, constitué fondamentalement par les hommes du groupe d'âge 30-50 ans, c'est-à-dire, en plus des « femmes », les « vieux », les « jeunes », les « handicapés ».

Il en est découlé un débat auquel ont participé (et participent) économistes, et sociologues<sup>6</sup>. Nous rapportons seulement ici, extrêmement schématisées — et donc aussi simplifiées — les hypothèses principales : *a*) une grande partie des femmes s'est retirée volontairement du marché du travail à la suite de l'amélioration des conditions de vie, de l'élévation des niveaux d'instruction et de la diffusion des modèles de vie de classe moyenne; *b*) une grande partie des femmes s'est retirée, si l'on veut, volontairement, non pour choisir le rôle de la femme au foyer dans les aspects positifs qu'il offre, mais plutôt pour échapper au destin de la femme qui travaille, dans une phase de restructuration de l'économie italienne qui a comporté l'intensification des rythmes de travail, la concurrence de la part des jeunes immigrés et les lourds horaires du travail; *c*) une grande partie des femmes a été expulsée du marché du travail lors de la crise du début des années 60. Il ne s'agit en aucune façon d'un choix volontaire et accepté, mais de situations d'« inactivité cachée », que les critères suivis par les relevés statistiques italiens ne permettent pas de faire ressortir.

Sans entrer dans les détails de ces interprétations, il suffit de souligner comme fait central la diminution de la participation féminine aux forces de travail : le point sur lequel on insiste le plus est qu'une *grande partie des femmes — et particulièrement de femmes de plus de trente ans — n'est plus présente sur le marché du travail.*

5. I.S.T.A.T., *Annuario di statistiche demografiche 1968*, Roma, 1971.

6. Les essais les plus significatifs parus récemment en Italie relativement au débat sur le marché du travail ont été recueillis; voir P. Leon et M. Marocchi, *Sviluppo economico italiano e forza-lavoro*, Padova, Marseille, 1973.

Ces conclusions semblent toutefois contraster avec les indications suggérées sur la condition effective du marché du travail dans des occasions et par des sources différentes (résultats d'enquêtes faites par l'Institut central de statistique sur la population « inactive » ; recherches sur le travail à domicile dans quelques régions italiennes ; comparaison même avec les caractéristiques de l'emploi féminin dans les autres pays capitalistes). Sur la base de ces éléments, certainement insuffisants pour en tirer des conclusions définitives, il est pourtant possible de douter que la partie des femmes inactives et qui restent à la maison soit telle qu'indiquée par les chiffres officiels et de faire l'hypothèse d'un phénomène de véritable « emploi caché », localisable surtout dans ce groupe d'âges qui dans les autres pays manifestent une rentrée importante des forces de travail. Sorties ou expulsées du secteur central du marché du travail (caractérisé par le « plein temps », par la stabilité de l'emploi, par les garanties d'assurance et de prévoyance ; mais aussi par la rigidité des horaires, par l'insuffisance des absences légitimes et des congés — et donc par l'absence de souplesse en face des exigences sérieuses des groupes différents du milieu de travail) les femmes rentrent sur le marché du travail dans une situation marginale<sup>7</sup>.

Le cheminement du travail typique de la femme italienne — nous parlons ici seulement de travail non agricole et des zones urbaines industrielles — se présenterait dès lors ainsi : entrée dans le marché du travail des jeunes et des très jeunes ; sortie du marché du travail de la plus grande partie des femmes présentes au moment du mariage ou de la naissance des enfants ; pour une partie des femmes la sortie est définitive, pour une autre, elle est provisoire et la « rentrée » se produit pour la plupart dans l'aire du marché marginal. Dans d'autres pays aussi une bonne partie des femmes, surtout celles qui « rentrent » sur le marché du travail après avoir élevé les enfants en bas âge, travaillent selon des caractéristiques qui sont propres au travail marginal, et en particulier elles se prêtent à des activités à « temps partiel ». D'autre part, aucun pays occidental n'a résolu ou essayé de résoudre le problème du travail féminin d'une façon radicale. Dans les situations les plus avancées on a introduit des facilités d'horaires, des heures de service, des congés, des absences motivées, de la requalification, l'amélioration de quelques services sociaux, etc. Mais de toute façon le marché du travail féminin reste distinct du marché masculin et rentre en grande partie dans l'aire du marché marginal.

Ce qui caractérise la situation italienne est que la partie la plus importante du travail marginal féminin est constituée par le « travail noir », surtout sous la forme du travail à domicile. Considéré jusqu'à il y a quelques années comme un rapport de production survivant au passage du capitalisme italien de ses formes archaïques à ses formes modernes, et destiné pourtant à disparaître, le travail à domicile apparaît au contraire, au cours des années 68-72, en rapide accroissement. Une estimation relative aux seules industries manufacturières indique

7. Ce qu'on entend exactement par travail marginal dans la littérature sur le marché du travail capitaliste est encore à préciser conceptuellement et à décrire dans toutes ses articulations concrètes. Une première contribution a été apportée, en se référant à la situation aux États-Unis, par Dean Morse, lequel définit le travail marginal ou périphérique comme une catégorie de résidus, en opposition au travail stable et à « plein temps ». Selon Morse « la force-travail *périphérique* constitue une catégorie extrêmement hétérogène », dont l'élément crucial de la définition est que « ce groupe est unifié seulement par le fait que pour une raison ou pour toute autre, ses membres ne choisissent pas, ou sont obligés de ne pas choisir le type de travail à temps plein » (D. Morse, *The Peripheral Worker*, New York et Londres, Columbia University Press, 1969, p. 46).

pour l'Italie un chiffre entre 1 015 000 et 1 505 000, et pour la Lombardie entre 230 000 et 275 000. Les femmes constitueraient entre 77% et 90% du total, selon les zones et les branches productives. Toujours pour la Lombardie, les salaires — en tenant compte de l'amortissement, de l'entretien des machines à charge du travailleur, de l'absence des indemnités supplémentaires : congés payés, etc. — sont en moyenne au niveau de 60% des salaires payés comme minimum contractuel aux travailleurs occupés dans les usines; l'horaire moyen est de 8 heures et demie par jour et de 48 heures par semaine (mais dans certains cas, jusqu'à 13-15 heures et 55 heures); les rythmes de travail sont plus élevés que ceux tolérés en usine, où il existe un contrôle syndical; enfin, il n'y a aucune forme de sécurité sociale<sup>8</sup>. En bref, il s'agit d'un travail marginal qui a des coûts particulièrement élevés.

## II. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE

Introduisons ici quelques données relatives à la variable fondamentale pour l'analyse de la condition féminine : la structure et le fonctionnement de la famille. Dans ce contexte, nous limitons notre analyse de la famille aux conséquences pour la condition de la femme : dans la famille elle-même, dans le travail, dans l'expérience de participation syndicale, politique, ou dans les nouveaux mouvements féministes. Dans le système italien les éléments fondamentaux à considérer sont les suivants :

1) Il existe un ensemble de tâches relativement rigides et bien définies (rigides dans le sens qu'elles sont semblables, et obligatoires dans toutes les familles; bien définies dans le sens qu'il existe un consensus fondamental sur la définition des tâches) qui sont attribuées à la famille. Schématiquement : *a*) tâches relatives à la survie ou au bien-être des membres, principalement des enfants dépendants; *b*) tâches liées à l'achat et au maintien des biens de propriété et d'usage de la famille : la sphère de la consommation et les activités qui lui sont relatives; *c*) tâches, que nous appelons bureaucratiques, qui dérivent du fait que la famille est une unité juridique et administrative : payer les impôts, inscrire les enfants à l'école, faire faire les vaccinations et les contrôles médicaux, etc., sont en effet des tâches bureaucratiques.

Des règles, juridiques en partie mais surtout culturelles, déterminent cet ensemble de tâches : l'essentiel est qu'aucune famille, qui fonctionne comme telle, ne peut se soustraire définitivement et systématiquement à l'obligation de les remplir.

2) Tous les éléments concrètement utilisables pour développer les différentes fonctions qui lui sont attribuées sont les ressources dont disposent les familles. Et donc la présence et les capacités particulières du père et de la mère, et d'autres parents éventuellement disponibles; les biens et les services qui s'achètent, à partir du logement jusqu'aux appareils électriques ménagers, aux mets cuisinés et aux heures de la gardienne, les services fournis par le système public, tels les services médicaux et d'assistance ou l'école. Il faut faire une dis-

8. Les données relatives au travail à domicile sont tirées d'une recherche menée en 1972 en Lombardie, dont les résultats ont été publiés dans : L. Frey, *I problemi del lavoro a domicilio in Lombardia*, Milan, 10 juillet 1972.

inction fondamentale entre les services privés et les services publics ; elle ressort dans la caractérisation suivante des ressources permettant la gestion familiale :

a) Ressources propres à l'unité familiale ; en Italie comme presque partout, la famille nucléaire est le modèle et par conséquent, les membres adultes présents sont seulement le père et la mère : le père, pourvoyeur, avec ses gains, des besoins de la famille ; la mère principale responsable de la gestion des ressources pour l'accomplissement des tâches.

b) Ressources externes à la famille, disponibles sur le marché privé. Beaucoup de fonctions qui par le passé étaient assumées par la famille (production de biens, fonctions de service, fonctions récréatives, la socialisation même des enfants), sont passées dans la société actuelle à l'extérieur. Le marché privé fournit pratiquement tous les biens et les services qui peuvent être intégratifs ou substitutifs des ressources internes de la famille : vêtements de confection, aliments surgelés, écoles privées, maisons de vacance, heures de la femme de ménage ou de la gardienne.

c) Ressources en dehors de la famille, distribuées par une entreprise publique à bas prix ou gratuitement. Vu l'écart qui existe entre les besoins et la possibilité d'accès aux services sur le marché privé, certains biens et services considérés comme essentiels ont été fournis et assumés progressivement par l'État et par les entreprises publiques. Un élément caractéristique de la situation italienne est que les services publics de l'assistance sociale ne reviennent pas de droit au citoyen comme tel, qui se trouve en état de besoin, mais découlent de l'existence même d'un rapport spécifique d'assistance. Si, au cours des dernières années, la part de la population qui est couverte par de tels rapports s'est beaucoup accrue, il reste toutefois une partie de la population non couverte par l'assistance publique dans une série de ses besoins fondamentaux<sup>9</sup>.

#### *La stratification : trois conditions de vie familiale*

*La gestion familiale met en rapport l'ensemble des tâches avec la disponibilité des ressources publiques et privées. L'accès aux ressources est déterminé comme nous avons vu par la disponibilité de revenus et par la condition qu'occupe la famille par rapport au système d'assistance publique ; par l'action de ces deux critères les familles sont différenciées et stratifiées.*

a) Des familles à hauts revenus peuvent « acheter » un adulte qui accomplit une partie des tâches domestiques, modifiant ainsi le modèle d'après lequel les parents seulement sont disponibles pour la gestion familiale ; elles peuvent accéder au marché privé pour une série de biens et de services, l'habitation dans les meilleurs quartiers, la maison pour les vacances, la garderie pour les enfants, l'assistance médicale en clinique privée — éventuellement en Suisse ou aux États-Unis — l'instruction encore dans les écoles privées, voire à l'étranger. Les familles qui ont libre accès à ces services privilégiés et qui ont donc à leur disposition des revenus adéquats sont une petite minorité : familles de la bourgeoisie aisée, de certaines catégories de hauts cadres industriels, de fonctionnai-

9. Une étude récente estime que 85% de la population italienne est couverte par des formes d'assurance sociale ; voir A. Ceci et R. Proietti, « Il carico familiare nella programmazione economica regionale », *Rivista italiana di economia demografica e statistica*, 1068, n° 1-4.

res ou de membres des professions libérales. Puisqu'il nous intéresse ici de donner seulement une indication quantitative largement approximative, nous estimons que pas plus de 5% des familles rentrent dans cette catégorie.

b) À l'extrémité opposée se rangent les familles dont le revenu est à peine suffisant pour les besoins élémentaires de survie alors même que les modalités en vigueur dans l'utilisation du système d'assistance publique, ne leur en assurent pas la protection : beaucoup de travailleurs de l'agriculture, de la construction, des services domestiques, du travail à domicile — c'est-à-dire justement ces catégories qui ont des revenus irréguliers et bas — sont au moins en partie exclus ou de toute façon discriminés dans l'usage des services publics. Dans ces familles, des besoins non moins importants que ceux d'avoir un toit, de manger, de se couvrir, eux-mêmes plus ou moins adéquatement satisfaits, ne peuvent pas être satisfaits : ce sont les besoins relatifs à l'assistance médicale, à l'assistance spécialisée (handicapés, vieillards, invalides), aux services récréatifs et sportifs, à l'instruction<sup>10</sup>.

c) La grande majorité des familles se range dans une « couche intermédiaire », caractérisée : d'une part par des revenus suffisant non seulement aux besoins essentiels, mais aussi assurant l'accès au marché privé pour quelques services jugés indispensables, et d'autre part par l'accès généralisé aux services publics. Sont comprises dans cette couche des familles dont la condition professionnelle du chef de famille, et par conséquent les revenus, sont très différents : la grande majorité des employés de niveaux divers, catégories ouvrières de niveau supérieur, petits et moyens commerçants et entrepreneurs, certaines catégories des professions libérales. La donnée commune qui les distingue de la couche supérieure est l'impossibilité de recourir en permanence et pour tous les besoins familiaux au marché privé ; vice versa, au contraire des familles de la couche inférieure, elles sont assurées de l'accès aux services publics et peuvent, pour une partie au moins de leurs besoins, accéder au marché privé. Les combinaisons concrètes possibles entre les ressources publiques, les ressources privées en dehors de la famille, et les ressources de la famille sont évidemment innombrables : la donnée commune est la possibilité de chercher à atteindre un niveau de gestion familiale adéquat.

Des trois conditions que nous avons schématiquement esquissées nous développerons l'analyse en nous limitant aux familles de la « couche intermédiaire ». Il ne s'agit pas seulement en effet de la couche qui comprend la grande majorité des familles, mais du point de vue de la condition de la femme c'est ici que se manifestent les variables les plus significatives dans l'explication de ce qui a été mis en évidence précédemment : l'absence, ou mieux la présence dans des conditions particulières, de la femme sur le marché du travail.

#### *La condition de la femme dans la vie familiale*

Pour décrire la condition de la femme dans la famille de la « couche intermédiaire », il est encore nécessaire d'analyser un élément fondamental de la

10. Une classification assez semblable à celle que l'on adopte ici pour distinguer la couche intermédiaire, est celle du Bureau of Labor des États-Unis, qui distingue un niveau « inadéquat » d'un niveau « modeste mais adéquat » de gestion des besoins familiaux. Pour une analyse complète des problèmes de définition et de mesure des besoins familiaux, voir Margaret Wynn, *Family Policy*, New York, Penguin Books, 1972.

structure de la famille : le rôle du mari-chef de famille comme rôle rigide de travailleur.

Les éléments qui caractérisent les rôles masculins et féminins dans la famille de la société industrielle ont été analysés par Talcott Parsons dans des termes qui sont applicables dans leurs grandes lignes au type de famille que nous considérons ici. Dans la situation italienne spécifique qui nous intéresse, c'est-à-dire celle des aires urbaines industrielles durant les années 60, le rôle de travail du chef de famille a les caractéristiques suivantes :

Horaire de travail de huit heures (ou plus dans les fréquentes périodes où l'on doit faire des heures supplémentaires); trajet maison-lieu de travail d'une, deux et même trois ou quatre heures par jour. Le chef de famille est donc absent de la maison pour un minimum de neuf heures et un maximum de quatorze heures, si ce n'est davantage;

Période limitée de vacances : 10-15 jours en moyenne; pour une minorité jusqu'à un mois : de toute façon cette période correspond à une petite partie de la totalité des vacances scolaires d'été des enfants (plus de trois mois);

Conditions de travail (y compris celles relatives au trajet maison-lieu de travail) très fatigantes au sens physique comme au sens psychique;

La conséquence de tout ceci est que l'homme s'identifie principalement avec le monde de son travail, dans un sens souvent passif ou conflictuel, mais en tout cas ayant une faible participation à la vie familiale. Tous les types que l'on trouve concrètement — l'ouvrier qui accepte les heures supplémentaires pour augmenter son salaire, celui qui après la journée de travail se laisse aller devant la télévision, le militant engagé dans l'activité politique ou syndicale — sont également marginaux ou exclus des rôles de la gestion familiale. Symétriquement, toute la gestion des tâches familiales pèse sur la mère, son rôle est à son tour rigide.

#### *Le rôle de la femme au foyer*

On sait bien quel ensemble de tâches est lié aux soins des enfants. Pour remplir ces tâches, la femme a aujourd'hui, dans la situation italienne, des aides très limitées. Pour la majorité une aide payée est entièrement inaccessible, le nombre de crèches est absolument insuffisant, dans les écoles maternelles moins de la moitié des enfants sont acceptés, l'école primaire a un horaire de quatre heures par jour seulement (matin *ou* après-midi); très peu nombreuses sont les organisations, soit privées soit publiques, sportives et culturelles pour enfants et adolescents. La mère italienne a donc des tâches de surveillance, d'organisation et d'assistance des enfants pour une période qui n'est pas limitée à l'âge préscolaire et de l'école primaire (comme ça pourrait être le cas dans des conditions différentes du système scolaire et des loisirs urbains).

Une deuxième série d'activités est liée aux travaux du ménage. Dans les familles de la « couche intermédiaire » l'usage des appareils ménagers électriques, des aliments surgelés, etc., s'est diffusé dans les dernières années, mais par rapport à d'autres pays cet usage est encore relativement limité par des conditionnements économiques et culturels<sup>11</sup>.

11. M. Wynn, *op. cit.*, p. 26.

En même temps, l'on constate que les tâches bureaucratiques de la famille augmentent : la femme de la famille ouvrière, la femme de l'employé, du commerçant, du professionnel, ont de très nombreuses tâches relativement nouvelles (ou bien c'est la façon de les remplir qui est nouvelle, elle est devenue « bureaucratique ») : elle doit payer les notes du gaz et de l'électricité, le loyer, les assurances sociales pour la femme de ménage et les amendes de la voiture ; elle doit suivre les soldes dans les différentes périodes de l'année, penser aux échéances des achats à tempérament, à d'éventuels emprunts à la banque ; elle doit s'occuper à des échéances données, des contrôles médicaux aux enfants et des rapports avec l'école.

Ce sont les échéances rigoureuses, les modalités formelles de toutes ses tâches qui en déterminent la nature particulière. *Et donc ce qu'il importe de souligner c'est que dans ces conditions la présence à temps plein d'une personne dans la famille est indispensable ; et cette personne, c'est la femme.*

En ce sens, la « professionnalisation » du rôle de la femme au foyer semble être d'autant plus poussée que les conditions de travail du chef de famille, sont elles-mêmes plus rigides et que les ressources disponibles pour la gestion familiale sont moins adéquates. Dans ce cadre, comme nous verrons, le rôle spécialisé de « femme au foyer » nous apparaît avec des caractéristiques exceptionnellement rigides en Italie par rapport à d'autres pays. En effet, tandis que la rigidité du rôle occupationnel du chef de famille est un trait commun aux sociétés de capitalisme avancé de l'Occident et aux sociétés industrielles de modèle soviétique, la disponibilité de ressources varie. Dans les pays de l'Europe de l'Est et en Union soviétique (où les taux de participation féminine au marché du travail sont très élevés), les services publics sont considérablement développés et leur accès est généralisé. Dans les sociétés capitalistes comme les États-Unis et l'Angleterre, pour prendre deux exemples, le rôle de la femme dans les familles de classe moyenne est certainement fort spécialisé, mais l'on trouve deux différences fondamentales par rapport à la situation italienne : premièrement, un nombre croissant de ces femmes recommencent à travailler après une interruption (pendant laquelle elles sont au foyer à plein temps) ; deuxièmement, les conditions générales de vie et les services familiaux pour les familles de la classe moyenne et de la classe ouvrière supérieure sont sans contredit meilleures que dans le cas italien ; pourtant la spécialisation et la rigidité du rôle de la femme entraînent des coûts inférieurs.

Nous nous rapportons ici aux nombreuses analyses de la condition de la femme dans la vie suburbaine (c'est-à-dire, femmes de la « couche intermédiaire » : classe moyenne et niveaux supérieurs de la classe ouvrière) : condition évidemment rigide et spécialisée, qui a des coûts élevés pour la femme elle-même et pour les autres membres de la famille — on souligne en particulier les modalités difficiles de la socialisation des enfants —, mais condition qui apparaît sans aucun doute moins grave que l'italienne, où les défauts des services publics et les pénibles conditions de vie urbaine pèsent sur les familles de toute condition sociale.

Résumons donc ce qui est le résultat principal des éléments considérés jusqu'ici : *dans de pareilles conditions le fait que les femmes mères de famille soient pour la plupart absentes du marché du travail* (ou que, si elles ont un travail, ce soit des postes à temps partiel, occasionnels, à domicile, brefs, margi-

naux) est un fait structurel, c'est-à-dire non lié à des choix individuels, fait permanent et généralisé.

### III. PARTICIPATION POLITIQUE ET SYNDICALE DES FEMMES

Les données essentielles relatives à la participation politique et syndicale des femmes sont les suivantes :

Dans une première phase, de la fin de la guerre jusqu'aux années 50, la participation des femmes, particulièrement des femmes de classe ouvrière, aux organisations de masse liées aux partis de la gauche, a été considérable. L'organisation féminine la plus importante était l'Unione Donne Italiane, constituée en 1944 comme structure parallèle au Parti communiste : l'U.D.I. organisait, vers 1950, un million de femmes environ, et les mobilisait aussi bien sur les thèmes spécifiques de la condition féminine (protection de la femme travailleuse, services d'assistance) que sur des thèmes politiques généraux (campagnes pour la paix). En outre, pendant cette période, la participation des femmes aux organisations et aux luttes syndicales fut, pour certaines catégories et dans certaines zones du pays, importante et d'une grande combativité<sup>12</sup>.

Entre la moitié des années 50 et la fin des années 60, les organisations existantes et les luttes syndicales connaissent une phase d'affaiblissement prononcée (en ce qui concerne le comportement de participation, ceci s'applique à toutes les catégories et à tous les niveaux). L'U.D.I., pour donner une indication spécifique, rencontre des résistances toujours plus fortes dans ses campagnes pour les inscriptions et au début des années 1960 le nombre de ses adhérentes se ramène aux environs de 200 000 unités.

À partir des premières années 70, on aperçoit une reprise de la présence des femmes dans l'affirmation et dans la lutte aussi bien pour des intérêts spécifiques de leur condition, que pour des objectifs plus généraux liés à la société dans laquelle elles vivent.

Il s'agit de tendances très récentes et de phénomènes dont la connaissance est à présent insuffisante, ou de toute façon limitée à des cercles d'opinion encore très restreints. Il paraît important cependant de souligner que depuis les mouvements des années 66-69, et les luttes récentes des étudiants et des ouvriers, il est nécessaire, pour analyser les phénomènes de participation, d'introduire des définitions différentes et des indicateurs nouveaux.

En particulier les formes d'expression d'intérêt des femmes, c'est-à-dire, en Italie, les positions féministes, importées de l'étranger mais élaborées de façon relativement autonome, et les mouvements de base auxquels les femmes participent activement, pour le logement, pour les services publics, pour l'école, doivent être étudiés comme un phénomène profondément différent de la participation des années 40 et 50. Différent à cause de ses fortes composantes de

---

<sup>12</sup>. Le nombre des femmes inscrites au P.C.I. pendant cette période est d'environ un demi-million; les données relatives à la participation syndicale féminine sont manquantes. Les sources principales en ce qui concerne la participation politique des années 45-65 sont constituées par une série de volumes, *Ricerche sulla partecipazione politica in Italia*, Bologne, il Mulino, 1967-1969.



« comportement collectif », et différent à cause du type de population intéressée, en majorité les femmes des classes moyennes et des niveaux supérieurs de la classe ouvrière (c'est-à-dire faisant partie de la « couche intermédiaire »).

Sur la base de ces considérations l'analyse des données du passé semble donc peu importante, tandis que toute tentative de compréhension des tendances futures relatives, non seulement à la condition de la femme, mais à la situation générale de la société italienne ne peut se passer de ces éléments nouveaux, même s'ils émergent à peine.

#### IV. CONCLUSION

Les données que nous avons analysées montrent une cohérence significative entre différents aspects du système social général. Dans un capitalisme incapable de réformes, comme l'a été durant les années 50 et 60 le capitalisme italien, un ensemble croissant de tâches s'est transféré sur la famille : en effet, comme effet même du procès de développement, les standards de satisfaction des besoins deviennent plus élevés dans une couche croissante d'individus et de familles ; mais cette situation diffère de celle d'autres pays où le processus de développement s'est accompagné d'une politique d'intervention publique (que nous synthétisons dans le modèle du *Welfare State*). Le système public italien non seulement ne s'est pas adapté aux nouveaux besoins mais il est devenu, en un sens relatif, toujours plus insuffisant et inadéquat. Plus spécifiquement, en suivant notre thème, la condition de la femme s'est caractérisée de cette façon : a) sa présence à temps plein dans la famille comme organisatrice des ressources, s'est révélée nécessaire, et par conséquent sa présence sur le marché du travail a été subordonnée à cette nécessité fondamentale ; b) comme conséquence aussi bien de la diminution de la présence des femmes au travail et dans les organisations syndicales, que de la croissante privatisation de leur sphère d'action, les femmes ont été et se sont exclues de toute forme de participation à la vie publique.

Ce que nous soulignons comme conclusion et en même temps comme indication pour une étude ultérieure, c'est que l'équilibre atteint dans les années 60 entre la structure familiale, les modalités du travail féminin et les valeurs privées, ne pourra demeurer le même à l'avenir. Des appels à un changement radical surgissent, en partie comme effet contradictoire des conditions mêmes des années 60, en partie comme résultat de facteurs externes, propres au fonctionnement général du système économique et politique italien. Plus spécifiquement, on peut souligner un certain nombre d'éléments de changement.

Un élément d'importance fondamentale est la diffusion en Italie (en retard par rapport aux autres pays capitalistes de l'Occident mais dont on peut prévoir l'augmentation rapide dans un avenir immédiat), des techniques de contrôle des naissances, et donc *la possibilité de la part de la femme de planifier sa vie* (nombre des enfants et surtout moments de la procréation). Cet élément aura une incidence directe sur les modalités de l'offre sur le marché du travail de la main-d'œuvre féminine et en outre, évidemment, des conséquences très importantes pour les coutumes et les valeurs.

Des éléments divers telles l'élévation des niveaux de scolarité de la population féminine, l'attitude en faveur du travail stable chez les femmes (ayant dans la grande majorité connu, quand elles étaient plus jeunes, des expériences de travail stable), les revendications des syndicats et d'organisations comme l'U.D.I. qui s'opposent au travail à domicile ou à temps partiel. Ces éléments pourront influencer les conditions de « rigidité » : *les femmes ne seront plus disposées comme dans le passé à accepter des formes de travail « marginal ».*

Le développement prévisible de branches industrielles occupant une main-d'œuvre féminine, comme l'électronique, la chimie « fine », la grande distribution, influencera grandement les changements.

Au niveau des conditions de la vie familiale, l'élément spécifique qui, à partir de 1970, s'est de plus en plus accentué, est l'accroissement du coût de la vie. Par conséquent, *l'exploitation des ressources privées et la rigidité du rôle de la femme au foyer sont devenues de plus en plus insoutenables.*

Deux éléments, enfin, sont à rappeler à propos de la présence de la femme comme sujet d'intérêt et de revendication politique. Le premier, c'est qu'on aperçoit à présent des modalités nouvelles de participation, soit dans des organisations nouvelles comme les groupes féministes, soit dans les organisations traditionnelles, comme l'U.D.I. Très importante sera l'analyse des rapports qui pourraient s'établir entre le mouvement féministe et les forces politiques comme les partis, les syndicats, l'U.D.I. Le deuxième, c'est qu'en Italie les conditions de la vie familiale sont objectivement si pénibles pour la grande majorité des femmes (que nous avons définies, dans les aires urbaines du Nord du pays, comme les femmes de la « couche intermédiaire ») qu'elles déterminent des tensions et des formes de participation nouvelles : luttes urbaines, luttes pour les services, luttes pour l'école.

Ce ne sont que des indications. Nous nous bornons à dire, à ce moment, que cet ensemble d'éléments nouveaux semble indiquer que *les contradictions propres de la condition de la femme ne pourront plus être gérées selon le modèle des années 60.* On peut alors songer à deux alternatives : ou un nouveau système d'équilibre se déterminera, qui portera la situation italienne, grâce à une politique de réformes dans les secteurs fondamentaux, à se rapprocher de celle des pays de capitalisme avancé ; ou se détermineront par rapport aux conditions particulièrement arriérées qui existent en Italie, des comportements conflictuels et novateurs. Ces comportements seront le résultat d'une prise de conscience spécifique aux femmes mais aussi d'une prise de conscience plus générale.

Dans ce sens l'étude du cas italien, telle que proposée ici, pourrait être significative non d'une situation « arriérée », mais plutôt d'un itinéraire particulier de « développement » capitaliste, au cours duquel des solutions originales aux contradictions propres de la condition de la femme pourraient apparaître.

## RÉSUMÉ

L'Italie occupe une place particulière parmi les pays capitalistes de l'Occident à cause du taux très bas de participation des femmes au marché du travail officiel, tandis qu'elle est caractérisée par un taux élevé du travail féminin qui s'accomplit dans des conditions marginales, souvent illégales. Au cours des années 60, comme effet même du processus de développement économique et social du pays, le niveau des standards de vie s'est élevé, alors que les services publics restaient insuffi-

sants et que le coût de la vie croissait sans cesse. La condition de la femme (pour la majorité des familles qui font partie de la couche « intermédiaire ») s'est caractérisée de cette façon : sa présence à plein temps dans la famille comme organisatrice des ressources familiales s'est révélée nécessaire, et par conséquent sa présence sur le marché du travail a été subordonnée à cette exigence fondamentale : comme conséquence de la diminution des femmes au travail et de la privatisation croissante de leur sphère d'action, les femmes ont été et se sont exclues de toute forme de participation à la vie publique. Cet article avance l'hypothèse que la phase suivante, à partir des années 70, connaîtra des modalités profondément différentes de participation de la femme aussi bien au monde du travail qu'à la vie familiale, et dans l'expression de ses intérêts spécifiques.

#### ABSTRACT

[*The Feminine Condition : the Case of Italy after the War*] Italy occupies a special place among Western capitalist countries because of a very low rate of women's participation in officially recognized jobs but a high rate of participation of women in marginal, often illegal, jobs. During the 60's, as a result of the social and economic development of the country, the standard of living rose while public services remained insufficient and the cost of living rose constantly. The condition of women (in the majority of families of the middle class) became a necessary full time presence in the family to organize family resources and consequently a subordination of their presence in the work world to this fundamental necessity. The result was a reduction of women in the work world and a growing privatization of their sphere of action. Women excluded themselves and were excluded from every kind of participation in public life. This article advances the hypothesis that the next phase, beginning in the 70's, will show entirely different types of participation of women in the work world as well as in family life and in the expression of their specific interests.

#### RESUMEN

[*La condicion de las mujeres : el caso de Italia despues de la guerra*] Italia ocupa un lugar particular entre los paises capitalistas del occidente a causa de su porcentaje muy bajo de participacion de las mujeres al mercado de trabajo oficial, mientras que está caracterizado por un porcentaje elevado de trabajo femenino que se realiza en condiciones marginales, muchas veces ilegales. En el curso de los años 60, como efecto mismo del proceso de desarrollo económico y social del país, el nivel de los tipos de vida a aumentado, mientras que los servicios públicos seguían insuficientes y que el costo de vida aumentaba sin interrupción. La condición de la mujer (para la mayoría de las familias que formán parte de la capa « intermediara ») se ha caracterizado de esta manera : su presencia a tiempo completo en la familia como organizadora de los recursos familiares, se ha revelado necesaria y por consiguiente su presencia en el mercado del trabajo ha estado subordinada a esta exigencia fundamental : como consecuencia de la disminucion de las mujeres en el trabajo y de su privacion creciente de su esfera de acción, las mujeres han sido excluidas de toda forma de participacion a la vida publica. Este artículo avanza la hipótesis que la fase siguiente, a partir de los años 70, conocerá modalidades profundamente diferentes, en la participacion de la mujer tanto en el mundo del trabajo como en la vida familiar, y en la expresion de sus intereses específicos.